

Agir et Entreprendre en Seine Amont

BGE ADIL accueille depuis octobre 2020 les entrepreneurs au Centre de l'Entrepreneuriat à Choisy-le-Roi avec le programme « Agir et Entreprendre en Seine Amont »

Ce dispositif, soutenu par l'**Établissement Public territorial du Grand Orly Seine Bièvre et le Programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020 d'Ile-de-France** permet aux bénéficiaires d'être accompagnés gratuitement par la BGE ADIL, dans l'amorçage de leurs projets de création d'entreprise, marchande ou de l'Economie sociale et solidaire

Ainsi les porteurs d'idée ou de projets de création

résidant dans les villes d'IVRY, VITRY, CHOISY-LE-ROI, VALENTON, ORLY et VILLENEUVE-SAINT-GEORGES pourront être accueillis et bénéficier d'une offre d'appui globale dans le cadre de leur idée ou leur projet de création d'Entreprise. Ces actions permettent à tout candidat de préparer son projet à partir d'une idée et d'engager un processus d'acquisition de compétences nécessaires pour se décider à entreprendre, obtenir et valider les fondamentaux d'équilibre de son projet.



Chiffres-clés

Dates de réalisation du projet

: 01/10/2020 au 30/06/2022

Coût total du projet : 155 678,89 €

Montant du cofinancement FEDER :

77 839,45 €

Contact :

Rachel CREPPY

creppy@bge-adil.eu

Linda AMARA

amara@bge-adil.eu

TÉMOIGNAGE DU PORTEUR

Agir et Entreprendre en Seine Amont est un dispositif qui de par son contenu, permet de Favoriser l'accès à l'entrepreneuriat pour les personnes éloignées de l'emploi et de leur assurer ainsi une intégration durable dans l'emploi.

Les porteurs de projets de création ou juste porteurs d'idées accèdent à plusieurs rendez-vous individuels, à partir de l'idée émise jusqu'à la première formalisation de leur projet et ce afin de vérifier le réalisme du projet et d'identifier les conditions de réalisation du projet.

Cet appui individuel est complété de regroupements collectifs - pour comprendre la démarche entrepreneuriale et ses enjeux, acquérir les fondamentaux de structuration d'un projet - et d'un accès à un centre de ressources physique et virtuel avec mise à disposition d'outils d'applications et des services à distance.

A l'issue de l'accompagnement, les bénéficiaires sont outillés pour, soit créer leur entreprise, soit intégrer un parcours de test de projet type incubateur ou couveuse Lab, certains retrouvent un emploi car ils ont acquis pendant l'accompagnement entrepreneuriale des compétences transférables à l'emploi